

THE INSIDE TRACK

DES INFORMATIONS CONCISES SUR LA PROCHAINE
SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le Inside Track CDH51: la 51^{ème} session ordinaire
du Conseil des droits de l'homme

Du lundi 12 septembre au vendredi 7 octobre 2022
(session de 4 semaines), Salle XX, Palais des Nations



PERMANENT MISSION OF THE REPUBLIC OF SINGAPORE
UNITED NATIONS | GENEVA



UNIVERSAL RIGHTS GROUP



Ambassadeur Federico Villegas (Argentine), Président du 16e cycle du Conseil des droits de l'homme, lors de la Réunion-débat annuelle de haut niveau sur la prise en compte systématique des droits de l'homme, qui s'est tenue à Genève en février 2022.

EN BREF

- Le 12 septembre, Mme. Nada Al-Nashif, Haute-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, ouvrira la 51^{ème} session du Conseil des droits de l'homme avec un **compte-rendu oral de la situation des droits de l'homme dans le monde**. Ce compte-rendu oral, ainsi que d'autres comptes-rendus oraux spécifiques à chaque pays données par la Haute Commissaire adjointe, serviront de base au débat général sous le point 2 du ordre du jour les 13 et 14 septembre.

- Au cours de la session, le Conseil examinera les **rapports portant sur des situations de pays spécifiques** préparés par la Haute Commissaire et le Secrétaire Général concernant les questions des droits de l'homme, entre autres: le Cambodge, la République démocratique du Congo, la Géorgie, le Nicaragua, les Philippines et le Yémen. De plus, la Haute Commissaire adjointe présentera un **compte-rendu oral** sur le Bélarus, le Myanmar et l'Ukraine.

- Le Conseil examinera également les rapports de la Haute-Commissaire et du Secrétaire général sur un certain nombre de **questions thématiques**, dont notamment:

- [Champ d'action de la société civile: la COVID-19, la voie du redressement et le rôle essentiel de la société civile.](#)
- Coopération avec l'Organisation des Nations Unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme.
- [Incidences de la pandémie de maladie à coronavirus \(COVID-19\) sur les droits humains des jeunes.](#)
- [Administrations locales et droits de l'homme.](#)
- [Institutions nationales des droits de l'homme.](#)

- [Effets négatifs du non-rapatriement des fonds d'origine illicite dans les pays d'origine sur la jouissance des droits de l'homme et importance d'une amélioration de la coopération internationale.](#)

- [Promouvoir et protéger les droits économiques, sociaux et culturels et lutter contre les inégalités dans le contexte du relèvement après la pandémie de COVID-19.](#)

- [Promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des Africains et des personnes d'ascendance africaine face au recours excessif à la force et aux autres violations des droits de l'homme dont se rendent coupables des responsables de l'application des lois.](#)

- Question de la peine de mort.

- [Le droit au développement.](#)

- [Les droits des peuples autochtones.](#)

- [Sécurité des journalistes et question de l'impunité.](#)

- Le Conseil organisera **20 dialogues interactifs avec les procédures spéciales** (14 thématiques et six spécifiques à un pays), notamment ceux portant sur les mandats suivants: la détention arbitraire; les disparitions forcées; les substances et déchets dangereux; l'ordre international; les mercenaires; les personnes âgées; les personnes d'ascendance africaine; le droit au développement (Rapporteur spécial et Mécanisme d'experts); les droits des peuples autochtones; l'esclavage; la vérité, la justice et la réparation; les mesures coercitives unilatérales; l'eau potable et l'assainissement; l'Afghanistan; le Burundi; le Cambodge; la République centrafricaine; le Myanmar (rapport oral de progrès); et la Somalie.

- De plus, le Conseil tiendra également **quatre dialogues interactifs avec un certain nombre de mécanismes d'enquête**, dont la Commission d'experts des droits de l'homme sur l'Éthiopie, le Mécanisme d'enquête indépendant pour le Myanmar, la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et la mission internationale indépendante d'établissement des faits sur la République bolivarienne du Venezuela.

- Le Conseil tiendra également **quatre dialogues interactifs renforcés** avec la Haute-Commissaire et le Mécanisme international d'experts indépendants pour faire avancer la justice raciale et l'égalité dans l'application de la loi, sur la situation des droits fondamentaux des femmes et des filles en Afghanistan, sur le rapport de la Haute-Commissaire et de l'Équipe d'experts internationaux sur la République démocratique du Congo et sur le rapport de la Haute-Commissaire sur les Philippines.

- Conformément à [HRC/PRST/OS/13/1](#) tous les dialogues interactifs (DI) seront individuels.

- Le Conseil devrait adopter environ 35 projets de résolution. La date limite soumettre un projet de résolution a été fixé au **28 septembre 2022 à 13h00 CEST**. De plus, le Président du Conseil des droits de l'homme présentera un projet de décision présidentielle lors de la 51ème session sur le soutien approprié au Conseil. Le Président a souligné que cette décision contiendrait des éléments purement pratiques visant à fournir au Conseil les ressources adéquates pour lui permettre de mener à bien ses travaux.

- De plus, il est prévu que **quatre nouveaux titulaires de mandat au titre des procédures spéciales** soient nommés, dont le rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, le rapporteur spécial sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays¹, le rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, membre du Groupe de travail sur la détention arbitraire (un membre à nommer originaire des États d'Europe orientale)². De plus amples informations sur le processus de nomination et les candidats sont disponibles [ici](#)³.

- Trois élections auront lieu pour élire **neuf membres du Comité consultatif** lors de la 51ème session du Conseil des droits de l'homme. L'élection ordinaire pour élire sept membres du Comité consultatif, en remplacement de ceux dont le mandat expire le 30 septembre 2022 (deux membres du Groupe des États d'Afrique, deux membres du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, un membre du Groupe des États d'Europe orientale, un membre du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, et un membre du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États). En outre, deux élections partielles seront organisées pour pourvoir deux sièges laissés vacants.

- Lors de la 51ème session du Conseil des droits de l'homme, aucun rapport final de l'EPU ne sera examiné pour adoption. Le quatrième cycle de l'EPU devrait commencer en octobre/novembre 2022.

- Pour obtenir la version intégrale du programme de travail de la 51ème session du Conseil des droits de l'homme, veuillez cliquer [ici](#)⁴.

1 La nomination du titulaire du mandat se fera à condition que le mandat lui-même soit prolongé par le Conseil des droits de l'homme.

2 La nomination du titulaire du mandat se fera à condition que le mandat lui-même soit prolongé par le Conseil des droits de l'homme.

3 <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/hrc/sp/nominations>

4 <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/regularsession/session51/2022-08-22/POW-HRC51-F-22-aout-2022.doc>

IMPACT DES MESURES SPECIALES DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19 LORS DU CDH

- La 51ème session du Conseil des droits de l'homme se tiendra dans la salle XX du Palais des Nations, du 12 septembre au 7 octobre 2022. Comme pour la session précédente, il n'y aura pas des restrictions sur la capacité de la salle XX.

- Le maintien de modalités de réunion hybrides pour la 51ème session continue de susciter un intérêt général afin d'assurer l'inclusivité. Les États et les ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC pourront participer à la session soit en personne depuis la salle XX, soit virtuellement par Zoom ou messages vidéo préenregistrés.

- Les ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ECOSOC et les désignations actives auprès de l'ONUG pourront choisir leur mode de participation préféré, soit en personne, soit par message vidéo, pour tous les débats sur le système d'inscription en ligne (<https://ngoreg.ohchr.org>), qui ouvrira le 6 septembre à 16h00 CEST. Le mode de participation peut être modifié ultérieurement pour les dialogues interactifs et les tables rondes. Ce changement n'affectera pas la position sur la liste des orateurs. Cependant, cela ne sera pas possible, pour des raisons techniques, pour les débats généraux.

- Pour les deux méthodes de participation (c'est-à-dire en personne ou par message vidéo), il est obligatoire de télécharger une transcription.

- La date limite pour télécharger une déclaration vidéo ou pour confirmer le créneau de parole en cas d'intervention en personne est fixée à 18 heures la veille du jour où le débat doit commencer.

- Afin d'équilibrer l'importance de l'inclusivité et ce qui est faisable en termes de temps et de ressources, la liste des orateurs des ONG pour chacun des débats généraux sera établie en fonction du nombre moyen d'ONG ayant participé à chacun des débats généraux lors des trois sessions de septembre précédentes (les 42e, 45e et 48e sessions, respectivement). De plus, les ONG auront la possibilité d'indiquer leur priorité lors de leur inscription afin de s'assurer d'être placées dans les débats généraux de leur choix.

- Les délégations participant virtuellement pourront soulever un point d'ordre en utilisant la fonction "lever la main" sur la plateforme Zoom, qui alertera le Secrétariat à la tribune. Le président interrompt alors le débat et donne la parole, via la plateforme Zoom, à la délégation qui a soulevé le point d'ordre.

- Les délégations pourront exercer leur droit de réponse virtuellement, de la même manière que lors de la 51ème session ordinaire, en envoyant une demande à ohchr-hrlistofspeakers@un.org. Le Secrétariat enregistrera la requête et informera les représentants du temps estimé restant pour le segment sur le droit de réponse. La délégation sera donc appelée pendant le segment droit de réponse, dans l'ordre dans lequel les requêtes ont été enregistrées.

- Les procédures spéciales, membres de mécanismes d'enquête ou panélistes, qui ne peuvent pas se rendre à Genève, pourront enregistrer des messages vidéos pour leur présentation initiale et participer aux dialogues interactifs et aux discussions de panels via Zoom.



- Conformément aux textes institutionnels, chaque projet de résolution et/ou de décision doit faire l'objet d'au moins une consultation informelle ouverte avant d'être examinée par le Conseil.

- Les principaux auteurs des projets de résolution sont encouragés à organiser des réunions informelles virtuelles ou en personne. Les délégations peuvent écrire au point focal compétent du Secrétariat du Conseil (mkumar@ohchr.org) pour obtenir de l'aide afin de mettre en place une participation virtuelle aux salles de consultations informelles via la plateforme WebEx. Si des consultations informelles sont organisées virtuellement, les porteurs de projet de résolution doivent en informer le Secrétariat du Conseil afin que la réunion soit incluse dans l'application en ligne «Sched».

- En plus de la Salle XX, UNOG a alloué trois autres salles de réunion au Conseil pour la tenue des consultations informelles et des événements parallèles.

- Les événements parallèles officiels en personne au Palais des Nations seront rétablis lors de la 51ème session du CDH. En raison de l'impact du Plan stratégique pour le patrimoine sur la disponibilité des salles, les créneaux horaires pour les événements parallèles seront attribués en fonction des disponibilités et selon le principe du premier arrivé, premier servi. Afin de répondre au plus grand nombre possible de demandes, un seul événement parallèle par organisateur demandeur sera accueilli, et chaque événement parallèle sera limité à une durée d'une heure. Ces mesures seront mises en œuvre lors de la 51ème session à titre expérimental. La plateforme de demande d'événement parallèle des ONG (<https://ngoreg.ohchr.org/>) pour le CDH51 a été ouverte le 26 août 2022 à 09h00 (heure de Genève). La date limite pour soumettre de telles demandes est le 31 août 2022 à 17h00 (heure de Genève). Des informations sur les événements parallèles organisés par les ONG seront disponibles sur l'Extranet du CDH et dans l'application Sched.

MESURES POUR ASSISTER LES PETITES DELEGATIONS PENDANT LE CDH

Le Bureau d'assistance du CDH pour les PEID et les PMA vise à, virtuellement, faciliter la compréhension des sujets abordés lors du CDH et renforcer la participation des délégations de petits États pendant la session. Le Bureau d'assistance peut être joint avant, pendant, et après la session par courriel (ohchr-hrcdesksmallpm@un.org) ou par téléphone/WhatsApp +41 (0) 79 500 00 32. Le Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour les PMA/PEID est également disponible pour des consultations en ligne sur demande.

L'utilisation de l'outil en ligne «e-deleGATE» continuera afin de faciliter le travail des délégations lors du CDH. Cet outil permettra aux délégations de diffuser, soumettre et parrainer des résolutions, entre autres. Il est accessible à ce [lien](#)⁵

Les délégués pourront utiliser l'application de réunion «Sched» pour personnaliser leurs agendas et les synchroniser avec leurs calendriers. «CDH51 Sched» fournit des détails sur les réunions plénières ainsi que sur les autres réunions prévues parallèlement à la session du Conseil au Palais des Nations.

5 <https://edelegate.un.int/>

LES RÉUNIONS-DÉBATS

Il est prévu que le CDH51 tienne cinq débats sur les thèmes suivants:

- Réunion-débat bisannuelle sur le droit au développement, sur le thème "35 ans après: les voies politiques pour rendre opérationnel le droit au développement" (15 septembre).

- Débat annuel consacré à la prise en compte des questions de genre dans tous les travaux du Conseil des droits de l'homme et de ses mécanismes, sur le thème "Surmonter les obstacles fondés sur le genre à la liberté d'opinion et d'expression" (26 septembre)

- Réunion-débat sur l'avenir du droit au travail au regard de l'action et de la riposte face aux changements climatiques et des effets de ces changements dans le contexte d'économies durables et inclusives (27 septembre).

- Réunion-débat annuelle d'une demi-journée sur les droits des peuples autochtones, qui aura pour thème les effets des plans de relèvement économique et social liés à la COVID-19 sur les peuples autochtones et mettra l'accent sur la sécurité alimentaire (28 septembre)

- Réunion-débat sur les effets négatifs de l'héritage du colonialisme sur l'exercice des droits de l'homme (28 septembre).

Les notes conceptuelles sur ces débats seront disponibles [ici](#)⁶

QUOI DE NEUF?

Au cours du CDH51, les États examineront 64 rapports préparés par le Secrétaire général, la Haute Commissaire, les groupes de travail et/ou des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales.

Ces rapports des Nations Unies, mandatés par le Conseil via des résolutions précédentes, seront disponibles [ici](#)⁷ une fois publiés.

6 <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/hrc/regular-sessions/session51/regular-session>
7 <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/regular-sessions/session51/list-reports>

'NOMBRE L' – PROJETS DE RÉOLUTIONS ET AUTRES TEXTES DU CDH51⁸

Sur la base des annonces faites lors de la réunion d'organisation du CDH51, du calendrier volontaire des initiatives régulières et des initiatives récurrentes de l'année précédente (CDH48), les projets de résolution et autres textes suivants devraient être déposés lors du CDH51. Avant leur adoption, ces textes feront l'objet d'au moins un cycle de consultations informelles ouvertes avec les délégations intéressées.

RÉSOLUTIONS PORTANT SUR LA SITUATION D'UN PAYS

(* = initiative formellement annoncée pendant la réunion organisationnelle du CDH51)

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux) ⁹	Point suppose à l'ordre du jour	Historique du vote ¹⁰
Mandat du rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan* .	Slovénie (UE)	2	Vote (28-5-14)
Promouvoir la réconciliation, la responsabilité et les droits de l'homme au Sri Lanka* .	Canada, Allemagne, Malawi, Monténégro, Macédoine du Nord, Royaume-Uni, Etats-Unis	2	Vote (22-11-14)
Mandat du rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi* .	Slovénie (UE)	4	Vote (21-15-11)

8 Lorsqu'ils sont déposés devant le Conseil, les projets de résolution (et autres textes) reçoivent un « nombre L »

9 Basé sur les principaux parrains des résolutions précédentes.

10 Résultat du vote depuis la dernière fois que la résolution a été adoptée par le Conseil. Les résultats du vote sont représentés par (OUI - NON - ABSTENTION)

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux)	Point suppose à l'ordre du jour	Historique du vote
<u>La situation des droits de l'homme en République arabe syrienne*</u>	France, Allemagne, Italie, Jordanie, Koweït, Pays-Bas, Qatar, Türkiye, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique	4	Vote <u>(27-6-13)</u>
<u>Assistance à la Somalie dans le domaine des droits de l'homme</u>	Somalie, Royaume-Uni	10	Consensus
<u>Assistance technique et renforcement des capacités du Yémen dans le domaine des droits de l'homme*</u>	Égypte (Groupe des États arabes)	10	Consensus
<u>Assistance technique et renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme en République démocratique du Congo*</u>	Cameroun (Groupe d'États d'Afrique)	10	Consensus
Mandat des experts de la Commission internationale des droits de l'homme sur la <u>situation des droits de l'homme en Éthiopie*</u>	Slovénie (UE)	N/A	Vote <u>(21-15-10)</u>

RÉSOLUTIONS THEMATIQUES

(* = initiative formellement annoncée pendant la réunion organisationnelle du CDH51)

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux) ¹¹	Point suppose à l'ordre du jour	Périodicité ¹²	Historique duVote ¹³
<u>Administrations locales et droits de l'homme*</u>	Chili, Égypte, République de Corée, Roumanie	3	Biannuel	Consensus
<u>Détention arbitraire*</u>	France	3	Triannuel	Consensus
<u>Droit de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement*</u>	Allemagne, Espagne	3	Biannuel	Consensus
<u>Droits de l'homme et justice transitionnelle*</u>	Argentine, Maroc, Suisse	3	Biannuel	Consensus
Incidences des nouvelles technologies numériques dans le domaine militaire sur les droits de l'homme*	Autriche, Panama	3	Nouvelle initiative	N/A

11 Basé sur les principaux parrains des résolutions précédentes.

12 Sur la base du calendrier volontaire des résolutions thématiques.

13 Résultat du vote depuis la dernière fois que la résolution a été adoptée par le Conseil. Les résultats du vote sont représentés par (OUI - NON - ABSTENTION)

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux)	Point suppose à l'ordre du jour	Périodicité	Historique duVote
<u>La sécurité des journalistes*</u>	Autriche, Brésil, France, Grèce, Maroc, Qatar, Tunisie	3	Biannuel	Consensus
<u>Le droit au développement*</u>	Azerbaïdjan (NAM)	3	Annuel	Vote (<u>29-13-5</u>)
<u>Le rôle de la bonne gouvernance dans la promotion et la protection des droits de l'homme*</u>	Australie, Chili, Pologne, République de Corée, Afrique du Sud	3	Biannuel	Consensus
<u>Le rôle de la prévention dans la promotion et la protection des droits de l'homme*</u>	Australie, Hongrie, Maldives, Maroc, Pologne, Ukraine, Uruguay	3	Triannuel	Consensus
<u>Les jeunes et les droits de l'homme*</u>	Égypte, El Salvador, France, Grèce, Italie, Côte d'Ivoire, Moldavie, Maroc, Philippines, Portugal, Tunisie	3	Biannuel	Consensus
<u>L'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination</u>	Cuba	3	Annuel	Vote (<u>29-14-4</u>)
<u>Mandat de l'expert indépendant sur la jouissance de tous les droits de l'homme par les personnes âgées*</u>	Argentine, Brésil, Slovaquie	3	Triannuel	Consensus

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux)	Point suppose à l'ordre du jour	Périodicité	Historique duVote
Mandat du Rapporteur spécial sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint	Brésil	3	Triannuel	Consensus
Objection de conscience au service militaire	Costa Rica, Croatie, Pologne	3	Quadriennal	Consensus
Droits de l'homme et peuples autochtones*	Guatemala, Mexique	3	Annuel	Consensus
Droits de l'homme et peuples autochtones: mandat de la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones*	Guatemala, Mexique	3	Annual	Consensus
Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme	Brésil, Costa Rica, Italie, Maroc, Philippines, Sénégal, Slovaquie	3	Triannuel	Consensus
Promotion d'un ordre international démocratique et équitable	Cuba	3	Annuel	Vote (30-14-3)
Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de l'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences*	Australie, Royaume-Uni	3	Triannuel	Consensus
Technologie neurologique et droits de l'homme*	Grèce	3	Nouvelle initiative	N/A
Terrorisme et droits de l'homme*	Égypte, Mexique	3	Annuel	Consensus

Objet de la résolution	Parrain(s) principal(aux)	Point suppose à l'ordre du jour	Périodicité	Historique duVote
Soumission de fonds volontaires à la contribution de l'EPU sur la participation des États et l'assistance technique et financière pour l'EPU*	Afrique du Sud, Argentine, Pakistan	6	Nouvelle initiative	N/A
<u>Institutions nationales des droits de l'homme*</u>	Australie	8	Biennuel	Consensus
<u>De la rhétorique à la réalité: appel mondial pour une action concrète contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*</u>	Tunisie (Groupe africain)	9		Consensus
<u>Amélioration de la coopération technique et du renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme*</u> .	Brésil, Honduras, Indonésie, Maroc, Norvège, Qatar, Singapour, Thaïlande, Türkiye	10		Consensus
Assistance technique et renforcement des capacités pour faire face aux conséquences de l'héritage nucléaire sur les droits de l'homme dans les Îles Marshall *	Îles Marshall	10	Nouvelle initiative	N/A
<u>Promotion de la coopération internationale à l'appui des mécanismes nationaux de mise en œuvre, d'établissement de rapports et de suivi*</u>	Brazil, Paraguay	10	Biennial	Consensus

LES MECANISMES DU CONSEIL

PROCÉDURES SPÉCIALES

18 procédures spéciales thématiques (Rapporteurs spéciaux, Experts indépendants et Groupes de travail) présenteront leurs rapports (y compris ceux issus de missions dans des pays) lors du CDH51. De plus, cinq procédures spéciales spécifiques à un pays (Rapporteurs spéciaux et Experts indépendants) présenteront des rapports ou des comptes-rendus oraux sur la situation des droits de l'homme dans les pays couverts par leurs mandats et leur engagement avec le(s) État(s) concerné(s).

MANDATS AYANT POUR OBJET LA SITUATION DANS UN PAYS

Mandat	Présentation du rapport/compte-rendu oral et dialogue interactif¹⁴
Rapporteur spécial sur l'Afghanistan	12 September
Rapporteur spécial sur le Burundi	22 et 23 septembre
Rapporteur spécial sur le Cambodge	5 octobre
Expert indépendant sur la Somalie	5 octobre
Expert indépendant sur la République Centrafricaine	5 octobre

MANDATS THEMATIQUES

Mandat	Présentation du rapport / compte-rendu oral et dialogue interactif	Rapport de mission dans le pays
Rapporteur spécial sur les droits à l'eau et à l'assainissement	14 septembre	
Rapporteuse spéciale sur les mesures coercitives unilatérales	14 septembre	République islamique d'Iran Zimbabwe
Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage	15 septembre	Sri Lanka
Rapporteur spécial sur le droit au développement	15 et 16 septembre	
Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice et de la réparation	16 septembre	Bosnie-Herzégovine Croatie
Groupe de travail sur la détention arbitraire	19 septembre	Maldives
Expert indépendant sur la jouissance de tous les droits de l'homme par les personnes âgées	19 septembre	Finlande
Expert indépendant sur l'ordre international	19 septembre	

Mandat	Présentation du rapport / compte-rendu oral et dialogue interactif	Rapport de mission dans le pays
Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires	20 septembre	Chypre
Groupe de travail sur les mercenaires	20 septembre	
Groupe de travail sur le droit au développement	20 septembre 22ème session 23ème session	
Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones	28 et 29 septembre	Costa Rica
Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine	3 octobre	Portugal Suisse

FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE À L'APPUI DE LA PARTICIPATION DES PMA ET PEID AUX TRAVAUX DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le Fonds d'affectation spéciale pour soutenir la participation des PMA et des PEID aux travaux du Conseil, mis en place en 2012, aidera quinze représentants gouvernementaux (sept femmes et huit hommes) à participer au CDH51. Pour douze d'entre eux, ce sera leur première participation à une session ordinaire du Conseil.

Lors du CDH51, le Fonds d'affectation spéciale soutiendra la participation de délégués des PMA et PEID suivants:

- Afghanistan
- Bangladesh
- Bhoutan
- Burundi
- Tchad
- Malawi*
- Îles Marshall*
- Maurice
- Népal*
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Sierra Leone
- Îles Salomon
- Suriname
- République-Unie de Tanzanie

* Membres du Conseil

THÈMES LES PLUS FRÉQUENTS DU CDH51*



*Basé sur toutes les résolutions annoncées, les événements parallèles, les dialogues interactifs, les panels et les rapports.



PERMANENT MISSION OF THE REPUBLIC OF SINGAPORE
UNITED NATIONS | GENEVA



UNIVERSAL RIGHTS GROUP

The content of this document does not represent the official position of the Permanent Mission of Singapore
